Déclaration du SNUipp-FSU 58 à la CAPD du 18 avril 2014

Les résultats des mutations inter-départementales dans la Nièvre sont catastrophiques cette année, avec seulement 4 départs, soit 5,5 % des collègues ayant demandé à quitter le département. Seulement 2 collègues sur 15 ayant effectué une demande dans le cadre d'un rapprochement de conjoint ont obtenu satisfaction.

Les causes de cette situation négative sont connues : les suppressions massives d'emploi des dernières années et les réformes des retraites successives qui contraignent à travailler plus longtemps avec des niveaux de pension diminués ont fortement impacté les possibilités de mobilité des enseignants. De trop nombreux enseignants vont donc à nouveau se voir contraints à des choix difficiles entre leurs aspirations professionnelles ou leurs situations familiales.

Nous vous demandons, monsieur l'inspecteur d'académie, que la phase ineat /exeat soit traitée avec la plus grande attention en vue de satisfaire de manière équitable et transparente les demandes du plus grand nombre de nos collègues.

Ce dossier est à lier étroitement avec les conditions de travail des enseignants du premier degré aujourd'hui. Des conditions d'exercice qui sont de plus en plus complexes et de plus en plus difficiles : la situation du remplacement est difficile, les départs en formation continue ont quasiment disparu, les réseaux d'aide se sont amenuisés au fil des années laissant parfois les collègues démunis face à certaines situations bouleversant jusqu'à une classe, une école, une équipe d'école.

Rien ne peut se faire sans les enseignants à qui il faut redonner de la confiance et de la reconnaissance. Cela passe par le respect de leur professionnalité et la fin du caporalisme et des injonctions.

Nous attirons en effet votre attention, Monsieur l'inspecteur d'académie, sur l'état d'épuisement, de lassitude dans lequel se trouvent aujourd'hui beaucoup de nos collègues. Les situations de classe deviennent de plus en plus complexes et l'investissement des collègues est toujours plus croissant. Et les enseignants ne voient toujours pas, au delà de certains discours, la reconnaissance concrète de ces efforts. Que ce soit dans l'amélioration des salaires, des conditions d'exercices ou dans la reconnaissance, la confiance manifestée par leur hiérarchie.

Au contraire, ils continuent à subir les conséquences des restrictions budgétaires dont les frais de déplacement, le gel du point d'indice et la formation continue sont les exemples les plus criants.

ISAE, frais de déplacement, indemnités de stage, indemnités de fonction des maîtres formateurs, ISSR, promotions, inscription sur la liste d'aptitude de directeur d'école, postes adaptés, etc..., dans notre département, on a le sentiment également d'une lecture ou d'une interprétation trop souvent restrictive des textes, au détriment de nos collègues.

Il serait temps que l'on s'occupe de ces personnels pour que chacun, chacune puisse travailler dans des conditions satisfaisantes. L'enjeu pour notre école, c'est bien la réussite de tous les élèves. Et les vraies priorités sont les conditions d'apprentissage des élèves indissociables des conditions de travail des enseignants.